



Angles d'Attac

association pour une
taxation des
transactions financières pour l'
aide aux
citoyens et citoyennes.

Bulletin d'information en français
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève - www.suisse.attac.org

Numéro 27 - FÉVRIER 2006

>>> SOMMAIRE >>>

Editorial - p1

Accords OMC de Hong-Kong - p2-5

Action de protestation - p5

Double référendum - p6-7

Forum social mondial - p.8

Service de traduction Coorditrad - p8

Agendas - p2+4+6

Impressum - p6

>>> Editorial >>>

Le calendrier des événements et manifestations altermondialistes de l'année 2006 montre (si c'était encore nécessaire), l'étendue du mouvement et son aspect mondial et mondialisé. Pour commencer, en janvier, au Venezuela et au Mali, a lieu le Forum Social Mondial - suivi probablement d'un 3ème épisode à Karachi en mars. Puis, après s'être installé à Genève, le FAME (Forum Alternatif Mondial de l'Eau) aura lieu cette année à Mexico, du 14 au 17 mars et proposera une tribune alternative au 4ème Forum mondial de l'eau. Avec des réflexions menées sur les privatisations de l'eau et l'accès universel à ce bien commun, le FAME offrira cette année encore un programme varié et abondant (infos : www.acme-eau.com).

Puis, ce sera au tour d'Athènes d'accueillir le Forum Social Européen, dont les dates sont enfin connues. Le FSE se tiendra du 4 au 7 mai dans la cité grecque et sera le premier grand rendez-vous après le NON français et néerlandais au traité constitutionnel européen. Il devrait voir aboutir différentes initiatives « Pour une autre Europe ».

Plus près de nous, les principales manifestations prévues sont : à Strasbourg, le 11 février contre la directive Bolkestein (directive sur les services dans le marché intérieur) et le 18 mars à Genève, contre la guerre en Irak.

Le mois d'avril sera quant à lui certainement consacré à la thématique OMC, puisque les négociations n'ont que très partiellement abouti à Hong-Kong. Attac sera de nouveau au coeur de la contestation : en effet, une nouvelle ministérielle aura probablement lieu durant ce mois à Genève.

Il y a d'innombrables façons de s'engager pour changer le monde, et si vous n'appréciez ni les voyages ni la foule des manifestations, vous pouvez toujours soutenir les comités référendaires contre les politiques mises en place par notre gouvernement en matière d'étrangers et d'étrangères. En effet, un double référendum contre la loi sur l'asile et contre la loi sur les étrangers a été lancé, et attac a décidé de les soutenir activement. Vous trouverez dans ces pages une feuille à photocopier et à faire remplir le plus largement possible (attention de bien respecter la règle : une feuille par commune politique et signer deux fois !).

Finalement, vous devriez découvrir, dans notre prochain bulletin, la campagne principale d'attac pour l'année à venir. Comme vous le savez, les services publics devraient à nouveau être au centre de cette année politique.

En attendant de vous rencontrer lors de ces différents événements, nous vous souhaitons une bonne lecture !

Le Comité de rédaction.



Forum social mondial 2006 à Bamako, photo de Zana tirée de <http://www.fsmmali.org/>

Retours à attac,
case 4314, 2500 Bienne 4

JAB 2500 BIENNE 4

>>> AGENDA >>>

> National >

4 FÉVRIER, 10H :

Commission "Université d'été", Bienne. [Une commission "Service publics" était prévue mais elle sera probablement reportée pour ne pas surcharger la journée. Voir site ou mails]

4 FÉVRIER, 13H :

Coordination nationale, Bienne,
rest. Eintracht, rue du Marché-Neuf 52

25 FÉVRIER, 13H30 :

Commission féministe, avec projection de film, Pôle Sud (salle vidéo), av. J.-J. Mercier 3, Lausanne

4 MARS, 13H :

Coordination nationale, lieu à définir

> Vaud >

7 FÉVRIER, 20H :

Rencontre mensuelle, Pôle Sud, Av. J.-J. Mercier 2, Lausanne

20 FÉVRIER, 20H :

Groupe services publics-AGCS,
local d'attac vaud, Petit-Rocher 4, Lausanne

K21 FÉVRIER, 20H :

Groupe Multinationales, Pôle Sud, Lausanne

25 FÉVRIER, 13H30 :

Commission féministe d'attac, avec projection de film,
Pôle Sud (salle vidéo), Lausanne

7 MARS, 20H :

Rencontre mensuelle ou café citoyen,
détails sur notre site internet

Nos rencontres sont ouvertes à toutes et à tous.

>>> La véritable signification Le Brésil et l'Inde entrent

Article écrit par
Walden Bello,
directeur exécutif de
«Focus on the Global
South», institut de
recherche, d'analyse
et de conseil basé à
Bangkok

Hong-Kong, c'était la survie institutionnelle de l'Organisation Mondiale du Commerce. Après l'échec des deux conférences ministérielles de Seattle et de Cancun, un troisième fiasco aurait sérieusement nuit à la survie de l'OMC en tant que moteur de la libéralisation du commerce mondial. Il fallait un accord, et on est parvenu à un accord. Comment, pourquoi, et qui en sont les acteurs, c'est toute l'histoire de ce qui s'est passé à Hong-Kong.



Un accord qui n'est
pas anodin

Certains comptes-rendus ont qualifié l'accord de Hong-Kong d'« accord minimal », qui aurait surtout pour fonction de maintenir l'OMC à flot. C'est loin d'être le cas. Des concessions substantielles ont été arrachées aux pays en développement, qui n'ont pratiquement rien reçu en échange.

S'agissant de l'Accès aux Marchés Non Agricoles (AMNA), la Suisse a prescrit une formule qui accorderait des baisses proportionnellement plus importantes aux droits de douane les plus élevés. Cela pénaliserait surtout les pays en développement puisque, pour renforcer leurs secteurs industriels et supplanter les importations, ils appliquent sur les produits industriels des droits de douane plus élevés que ceux des pays développés.

La procédure de négociation « plurilatérale » spécifiée dans le texte concernant les services perd la souplesse de la démarche offre-demande qui a marqué les négociations de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). Cette procédure introduit une contrainte qui va enfermer de nombreux pays en voie de développement dans des négociations sectorielles conçues pour faire voler en éclats les services essentiels.

Ce que les pays du Sud ont obtenu en échange, c'est principalement une échéance pour l'élimination progressive et définitive des subventions à l'exportation des subventions à l'agriculture. Cela laisse néanmoins pratiquement intact le dispositif de subventions agricoles dans l'Union européenne et aux Etats-Unis. Même s'il est formellement prévu de supprimer les subventions à l'exportation, d'autres formes de soutien aux exportations permettront à l'Union Européenne, par exemple, de continuer à les subventionner

ion des accords de l'OMC à Hong-Kong : dans la cour des grands

à hauteur de 55 milliards d'euros après 2013.

En somme, c'est un accord de poids, mais qui va surtout peser sur les pays en voie de développement.

Les grandes lignes de l'accord étaient déjà manifestes avant Hong-Kong, et de nombreux pays en voie de développement s'étaient rendus à la conférence ministérielle avec la ferme intention de s'y opposer. Et il y a bien eu plusieurs événements, tels que la formation du G 110 par le G33 le 16 décembre, le G90, et la réunion de l'ACP (Asie Caraïbes Pacifique), qui laissaient penser que ces pays pouvaient encore s'unir pour faire échouer l'accord imminent. Pourtant, en fin de compte, les gouvernements des pays en voie de développement ont cédé, car beaucoup d'entre eux n'étaient guidés que par la crainte de se retrouver accusés de porter la responsabilité de la faillite de l'organisation. Même Cuba et le Venezuela se bornèrent à manifester des réserves concernant le texte sur les services lors de la session de clôture de la conférence ministérielle, le 18 décembre au soir.

Les faiseurs d'accord

La défaite des pays en développement a été due, non pas à l'absence de meneurs, mais plutôt au fait que les meneurs les ont entraînés dans une direction contraire à leurs intérêts. Le fiasco de Hong-Kong s'explique par le rôle joué par le Brésil et l'Inde, les chefs du célèbre groupe des 20.

Le Brésil et l'Inde étaient déjà prêts à accepter l'accord avant de venir à Hong-Kong. L'essentiel pour le Brésil était que l'Union Européenne précise une échéance pour la suppression des subventions aux exportations de produits agricoles, et c'était un point dont les négociateurs brésiliens et beaucoup d'autres attendaient l'annonce par l'Union Européenne à la conférence ministérielle, même si, pour des raisons tactiques, les Européens ne devaient le dévoiler qu'au dernier moment. En venant à Hong-Kong, le Brésil était disposé à accepter la formule de la Suisse concernant l'AMNA, ainsi que la démarche plurilatérale concernant les services. L'Inde, pour sa part, était arrivée à Hong-Kong avec des positions connues de tous. Elle accepterait la démarche plurila-



térale dans la négociation sur les services ainsi que la formule suisse pour l'AMNA, et s'alignerait sur le Brésil pour les questions agricoles. La seule question que beaucoup se posaient était de savoir si l'Inde ferait pression sur les pays développés pour qu'ils fassent des concessions sur le mode 4 de l'AGCS, c'est-à-dire pour que les Etats-Unis et l'Union Européenne acceptent l'immigration d'un plus grand nombre de personnes qualifiées issues des pays en voie de développement. En fin de compte, elle décida de ne pas insister auprès de Washington sur ce sujet.

La récompense

L'accord final se traduira-t-il par un bénéfice net pour le Brésil et l'Inde ? On peut en débattre, mais à supposer qu'il se solde par une perte nette, celle-ci serait vraisemblablement plus faible que pour les pays les moins avancés. Cependant, le principal bénéfice pour le Brésil et l'Inde ne se trouve pas dans l'impact de l'accord sur leurs économies, mais dans le rôle actif qu'ils jouent désormais dans la redistribution du pouvoir au sein de l'OMC.

Avec l'émergence du G20 lors de la conférence ministérielle de Cancun en 2003, l'Union européenne et les Etats-Unis prirent conscience que la vieille structure de pouvoir et de prise de décision à l'OMC avait fait son temps. L'élite devait s'ouvrir à de nouveaux joueurs. Le cercle du

pouvoir devait s'agrandir pour remettre l'organisation d'aplomb et en ordre de marche. L'invitation lancée par l'Union Européenne et les Etats-Unis au Brésil et à l'Inde pour qu'ils fassent partie, aux côtés de l'Australie, des « Five Interested Parties » (FIPs, ou Cinq Parties Intéressées), était une étape essentielle dans cette direction, et c'est l'accord entre les FIPs qui a mis fin à l'impasse sur les négociations agricoles, et qui, dans la foulée, a conduit à l'Accord Cadre lors de la réunion du Conseil Général en juillet 2004.

Lors de la préparation de la réunion ministérielle de Hong-Kong, on a vu s'affirmer le nouveau rôle du Brésil et de l'Inde en tant que répartiteurs du pouvoir entre monde développé et pays en développement, comme en témoigne la création d'un nouveau groupe informel connu sous le nom de « New Quad » (Nouvelle Quadripartite). Cette formation, qui comprend l'Union Européenne, les Etats-Unis, le Brésil et l'Inde a joué un rôle décisif en élaborant l'ordre du jour et l'orientation des négociations. A Hong-Kong, son principal objectif était de sauver l'OMC. Et le rôle du Brésil et de l'Inde était de forcer les pays en voie de développement à consentir à un accord déséquilibré qui rendrait cela possible, et cela malgré les réticences de l'Union européenne et des Etats-Unis à faire de substantielles concessions dans l'agriculture. L'annonce de cette acceptation constituerait la preuve que le Brésil et l'Inde sont des acteurs « responsables »



>>> AGENDA >>>

> Genève >

Le "café mondialisation" d'attac genève vous attend au Café Alegre, Maison des Associations, rue des Savoises 15, Genève. Venez participer, débattre ou seulement écouter...

7 FÉVRIER, 19H :

Le Mali et le Burkina Faso face à la mondialisation. Témoignages sur deux des pays les plus pauvres du monde avec la participation exceptionnelle d'Hassane Kouyaté, griot burkinabé

6 MARS, 19H :

Cinéma et débat avec L'emploi du temps, de Carole Poliquin. A travers la lorgnette d'un observateur du futur, ce documentaire pose un regard sur le travail en l'an 2000 et questionne le sens du progrès

> Fribourg >

10 FÉVRIER

18h : Rencontre annuelle (AG) d'attac fribourg, suivie d'une collation-apéro

20h : Projection du film *Turbulences*, de Carole Poliquin, centre Fries, rue Techtermann 8, Fribourg

> Jura >

28 JANVIER, DÈS 16H30 :

Participation à la fête des sans-papiers. Attac y tiendra un stand de livres et d'ouvrages en lien avec le thème de la migration et des sans papiers

13 FÉVRIER :

Comité d'attac Jura, restaurant Cheval Blanc, Delémont

19h à 20h : Questions administratives

20h à 22h : Discussion autour du référendum contre la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers.

Chacun-e est bienvenu-e

PROCHAINEMENT :

Participation à la récolte de signature pour le référendum contre la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers (pas de date définie pour l'instant)

>>>

au plan mondial. C'était le prix à payer pour être membre à part entière de la nouvelle structure de décision, ainsi élargie.

Les deux gouvernements durent exercer beaucoup de pressions, avant et pendant Hong-Kong, et mettre en jeu leur réputation de leaders des pays en voie de développement, mais, malgré les réticences, ils parvinrent à faire accepter ce mauvais accord par tous. C'était un exploit, qui impliquait :

- d'obliger les pays les moins avancés à accepter un « paquet du développement » consistant essentiellement en une disposition pleine d'équivoques sur l'entrée sans droits de douane ni quotas de leurs produits sur les marchés des pays développés, ainsi qu'un accord intitulé de manière trompeuse « aide contre commerce ». Cet accord portait notamment sur des prêts et leur permettrait de rendre leurs régulations économiques cohérentes avec les règles de l'OMC, en augmentant leur endettement par la même occasion.

- de faire les yeux doux aux producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest pour qu'ils acceptent un accord dont la finalité essentielle était de donner aux Etats-Unis une année de plus avant d'éliminer les subventions aux exportations qu'ils auraient dû supprimer il y a un an et demi, en conformité avec une décision de l'OMC. Un accord qui faisait fi des demandes des Africains de compenser les énormes dommages que ces subventions avaient infligés à leurs économies ;

- d'amadouer les pays (Indonésie, Philippines, Afrique du Sud, Venezuela et Cuba) qui faisaient des difficultés lors des négociations sur les services afin qu'ils abandonnent leur opposition à l'Annexe C de l'avant-projet de déclaration, laquelle prescrivait des négociations plurilatérales, de neutraliser les membres les plus mécontents du « AMNA 11 » (dont le Brésil et l'Inde faisaient



eux-mêmes partie) qui voulaient conditionner l'accélération de la libéralisation des droits de douane dans l'industrie et la pêche, demandée par le Nord, à des concessions que feraient le Nord sur l'agriculture.

Un Club d'admiration mutuelle

La conférence de presse finale du G20, le 18 décembre en fin d'après-midi, a été remarquable pour son manque de contenu et son insignifiance. Comme pour couper court à de difficiles questions sur le texte ministériel et la valeur de l'accord pour les pays en voie de développement, le ministre brésilien des Affaires Etrangères, Celso Amorim, ne cessait de répéter « Nous avons une date », faisant ainsi allusion à l'élimination définitive des subventions aux exportations en 2013. Puis Amorim et le ministre indien du Commerce et de l'Industrie, Kamal Nath, s'adonnèrent à de grandes démonstrations d'amitié et à de mutuelles congratulations pour le bon boulot qu'ils avaient fait en aboutissant à un accord qui protégeait les intérêts des pays en voie de développement. Puis, alors qu'une grande partie de l'assistance se préparait à poser des questions, Amorim mit fin précipitamment à la conférence de presse et quitta rapidement la salle avec Kamal Nath, soi-disant pour se rendre à une autre réunion, mais de toute évidence pour ne pas subir un feu de questions de la part de journalistes sceptiques et de représentants d'ONG. A la session de clôture de la sixième conférence ministérielle, Pascal Lamy, le directeur général, déclara : « l'équilibre du pouvoir a penché en faveur des pays en voie de développement ». L'affir-

mation n'était pas totalement cynique ni erronée. Elle comportait un brin de vérité : l'Inde et le Brésil, les grands chefs du monde en développement, appartenaient désormais au club des grands de l'OMC.

Paradoxe

Il est paradoxal que le G20, dont la création avait captivé l'imagination des pays en développement lors de la conférence ministérielle de Cancun, soit finalement devenu la rampe de lancement de l'intégration de l'Inde et du Brésil au sein de la structure de direction de l'OMC. Mais c'est loin d'être une exception dans l'histoire. Vil-

fredo Pareto, le penseur italien, disait de l'histoire qu'elle était « le cimetière des aristocraties » qui résistaient à l'évolution des relations de pouvoir. Pour Pareto, les élites qui réussissent le mieux sont celles qui, face aux meneurs des insurrections qui veulent les chasser du pouvoir, parviennent à les récupérer en élargissant l'élite dirigeante tout en conservant la structure du système. Bien que divisés sur l'agriculture, l'Union Européenne et les Etats-Unis avaient pour priorité commune, depuis l'échec de Cancun, la survie de l'OMC, et, à Hong-Kong, ils menèrent avec succès une stratégie de récupération qui arracha

la victoire au cœur même de la déroute. Avant les événements de Hong-Kong, les cas récents de récupération les plus marquants concernaient le gouvernement du Président Luis Inacio da Silva au Brésil, mené par le Parti des Travailleurs, et le gouvernement de coalition de l'Inde, mené par le Congrès. Tous deux sont arrivés au pouvoir avec des programmes anti-libéraux. Mais une fois en place, tous deux sont devenus les stabilisateurs les plus efficaces des politiques néolibérales, tous deux ont reçu le soutien du Fonds Monétaire International, du lobby transnational des entreprises, et de Washington. Il n'est pas exa-

géré de supposer qu'il existe un lien entre l'action nationale de ces gouvernements et leur performance sur la scène internationale à Hong-Kong.

Traduction :
Jean-Philippe Spector, Coorditrad
<http://www.coorditrad.attac.org>



>>> Action de protestation devant l'OMC



Alors que le mercure du thermomètre n'atteignait que péniblement la barre des 0°C, les acteurs et actrices de la contestation anti-OMC se sont une nouvelle fois amassés-e-s devant le bâtiment de l'institution internationale ce 10 janvier 2006. Gelé-e-s, mais acharné-e-s, les représentants d'organisations paysannes, de syndicats et d'associations de la société civile dont attac, se sont réunis-e-s afin d'exiger la libération des opposants à l'OMC détenus depuis la dernière conférence ministérielle de Hong-Kong. Quatorze militants anti-OMC étaient en effet encore incarcérés à Hong-Kong pour des événements qui ont eu lieu le 17 décembre dernier. Afin de souligner l'injustice de leur situation et de protester contre l'OMC, ils

avaient entamé une grève de la faim et fait un appel de solidarité à la communauté internationale.

José Bové, porte-parole de *Via Campesina* (le syndicat international des paysan-ne-s) a déclaré aux militant-e-s gelé-e-s "La conférence de l'OMC a refusé d'entendre la voix de millions de paysans du monde entier, entraînant l'adoption d'un accord qui met en péril leur survie". Il a bien évidemment demandé la libération immédiate des quatorze opposants. "Les quatorze prisonniers sont le symbole de notre lutte dans le monde contre l'accord adopté à l'OMC". José Bové a présenté à l'OMC une lettre, signée par plus de cent organisations du monde entier,

demandant la libération immédiate des opposants ainsi qu'un

message d'opposition transmis par les douze militants en grève de la faim. Cette action symbolique a-t-elle influencé la décision prise quelques jours plus tard par les autorités chinoises de remise en liberté de onze détenus ? Personne ne peut l'affirmer mais une chose est certaine : l'OMC peut compter sur notre vigilance pour protester, maintenant et dans le futur, si de telles situations devaient se reproduire.



>>> AGENDA >>>

> Valais >

1 ER FÉVRIER, 19 H :

Soupe d'attac autour des motions d'attac suisse, Totem-Centre RLC, Sion

15 FÉVRIER, 19 H :

Réunion du comité avec discussion sur la campagne "Services publics", Totem-Centre RLC, Sion

1 ER MARS, 19 H :

Soupe d'attac autour du film des "Yes Men", Totem-Centre RLC, Sion

> Bienne >

LUNDI 6 FÉVRIER :

19h: réunion du comité

20h: quels enjeux autour de la grève de Swissmetal à Reconvilier.

Rest. Eintracht, rue du Marché-Neuf 52

>>> IMPRESSUM >>>

Edité par Attac Suisse, paraît 9x par année

Destiné aux membres et aux abonnés.

Impression et mise en page : Deltagraph Bienne

Tirage 2'300 exemplaires

ABONNEMENT (POUR NON-MEMBRES)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Cathy Berthouzoz, Ounsi El Daïf, Geneviève Hentsch, Alexandre Lambelet, Virginie Laurella, Michel Pellaton, Florence Proton, Raphaël Raccuia, Sabrina Scardua, Xavier de Stoppani

PROCHAINE PARUTION FIN FEVRIER

>>> Réformes de la loi d'a Comment la Suisse s'acharn

Si la Suisse vend toujours des montres et du chocolat, le mythe de son « ouverture humanitaire », lui, disparaît tous les jours un peu plus. Depuis quelques années, la situation des droits des étrangers dans notre pays ne cesse de se détériorer et le discours sur notre prétendue tradition humanitaire, qui véhicule une vision de la Suisse comme « terre d'asile », a toujours plus de peine à convaincre, quand il ne prêche pas à rire.

Depuis l'arrivée de M. Christoph Blocher au Conseil fédéral comme chef du département de justice et police, la situation se dégrade à vitesse « grand V ». Les demandeur-se-s d'asile se voient privé-e-s des droits les plus élémentaires : aide sociale minimale ou inexistante, parallèlement à une restriction drastique de l'accès au marché du travail. Ajoutez à cela un accès limité aux soins, ainsi qu'à l'éducation et à la formation professionnelle et vous obtenez un véritable état de non-droit, en marge d'une société industrialisée, riche et « exemplaire ». C'est donc toute la population des immigré-e-s qui souffre chaque jour un peu plus d'une politique xénophobe, raciste, exclusive et sécuritaire, encouragée par nos autorités. Est-il en effet bien raisonnable d'attribuer cette tâche d'accueil au département de justice et police ? Quel sens cela a-t-il de mettre ces personnes sous la responsabilité d'une instance dont la compétence première est le jugement et la répression ? C'est la marche en avant d'une Suisse blanche sur fond rouge. La proposition de Christoph Blocher de supprimer la Commission fédérale contre le racisme en est le dernier exemple.

Le cadre légal de la politique d'asile en Suisse est extrêmement restrictif. Seul un petit nombre des personnes demandant l'asile entre dans la catégorie « réfugié ». Toutes les autres seront reléguées au rang de réfugié économique - appellation théorique qui ne bé-

néficie d'aucun statut particulier - ou de faux réfugié. Les conséquences de cette politique, et en particulier celles de la dernière révision de la loi sur l'asile, sont désastreuses. La sonnette d'alarme a été tirée à plusieurs reprises par les organisations de défense des requérant-e-s et des immigré-e-s. Mais, malgré de fortes mobilisations, le gouvernement fait la sourde oreille. Le département de M. Blocher pousse le cynisme jusqu'à considérer comme un « succès » les modifications de la loi d'avril 2004, comme la suppression de l'aide sociale aux personnes frappées d'une « non entrée en matière » (NEM ; 5193 décisions de NEM en 2004). Les conséquences ? Des individus et des familles qui ne bénéficient plus que d'une aide d'urgence : des prestations en général en nature, comme un foyer de nuit et un repas chaud par jour, au bon vouloir des cantons. La personne frappée de NEM ne bénéficie que de cinq jours pour déposer un recours après réception de la décision. De plus, dans certains cantons, comme à Soleure, les personnes concernées se sont vues refuser toute prestation, contraintes alors à la clandestinité. Certaines ont passé les mois de l'hiver dernier dans la rue ou dans la nature, jusqu'à ce que le Tribunal fédéral ordonne à ces cantons de dispenser une aide minimale (voir à ce propos le film NEM-NEE, de Charles Heller, projet de IGA SOS-Racisme).

Il reste toutefois que le seul choix légal d'une personne frappée de NEM est le retour volontaire. Il s'agit souvent de requérant-e-s dont la nationalité n'a pas été identifiée, ne pouvant par conséquent pas être renvoyé-e-s de force. L'efficacité de cette méthode a été saluée par les milieux de droite et d'extrême droite et il est prévu aujourd'hui d'aller encore plus loin. En effet, le Conseil national a voté, fin septembre dernier, une nouvelle mesure, à savoir la suppression de l'aide sociale aux requérant-e-s débouté-e-s (4287 décisions négatives de

janvier à août 2005), les plongeant dans la même situation que les NEM. Lors de cette session, a été également votée la non-entrée en matière d'office pour les personnes demandant l'asile sans papiers d'identité valables. Si certaines s'en défont afin d'éviter le rapatriement, la majorité d'entre elles, parties dans l'urgence, n'en possède tout simplement pas. Le Conseil national a également refusé le nouveau statut sur l'admission humanitaire, qui devait permettre d'accorder un droit au regroupement familial plus rapide et faciliter la recherche de travail. Un double référendum a été lancé contre la nouvelle loi sur l'asile et contre la loi sur les étrangers. Attac suisse et plusieurs comités locaux se sont engagés à soutenir activement ce double référendum et encouragent tout le monde à le signer (voir feuilles en annexe).

Le plus surprenant dans ces débats est l'absence d'une vue globale sur les raisons des migrations. Ne sont mises en évidence que les questions d'ordre public, de marché du travail et surtout de dépenses de l'aide sociale. La mondialisation néolibérale comme facteur de renforcement des inégalités Nord-Sud, de paupérisation, ou comme source de conflits interminables n'est pas remise en cause. Pourtant, en prenant l'exemple de pays tels que le Burkina Faso, le Mali ou le Tchad, l'importance de la politique des pays du Nord sur l'appauvrissement de leur population est une évidence : « l'équation du coton est connue. D'un côté, 25'000 producteurs étasuniens et 100'000 européens (grecs et espagnols). De l'autre, 10'000'000 africains qui vivent du coton. Les premiers bénéficient de larges subventions, ce qui leur permet de pratiquer des prix cassés. Résultat : les cours mondiaux ne cessent de baisser ; une catastrophe pour ces trois pays d'Afrique (...) ». Et aussi : « on ne verrait pas ces milliers de désespérés frapper à la porte de l'Europe, si on laissait l'Afrique vendre ses mar-

chandises à bon prix », M. Amehou, ambassadeur du Bénin (Le Courrier, 11.10.05).

Concernant la Suisse, il conviendrait sans doute de clarifier la question des flux migratoires sous l'angle de nos politiques économiques. Dans le cas de la politique bancaire, et comme le dit John Christensen, coordinateur au Réseau pour une justice fiscale (Tax Justice Network) : « s'agissant de la Suisse, sa population devrait être plus consciente que les activités encouragées par le secret bancaire ont un impact global sur les personnes les plus pauvres et les plus faibles de la planète ». Il dit d'ailleurs encore « [Les jeunes d'Arabie Saoudite] savent tous comment la famille Saoud transfère les richesses du pays à l'étranger, alors qu'eux se retrouvent parfois sans emploi. C'est un facteur de désordre social » (Le temps, 01.10.05). Au niveau plus global, c'est l'ensemble des engagements internationaux de la Suisse qui doit être remis en cause. Dans les négociations à l'OMC, notre pays désire simultanément maintenir de fortes subventions à ses producteurs agricoles et voir les pays du Sud ouvrir leurs frontières à ses services bancaires et d'assurance. C'est une politique qui déstabilise toujours plus les économies des pays du Sud et qui ouvre la porte à de nouvelles migrations massives. Mais, au lieu de considérer le problème à sa source et dans sa complexité, les autorités helvétiques - et plus généralement celles des pays industrialisés - préfèrent une réponse policière et sécuritaire, et tentent vainement de contrôler les flux migratoires, ignorant ainsi les droits les plus élémentaires des laissés pour compte du « miracle de la mondialisation ».

Par sa participation active à la Banque Mondiale et aux négociations en cours à l'OMC, la Suisse cautionne et renforce toute une dynamique de dérégulation et d'ouverture de frontières, intéressante pour les multinationa-

les, mais sans pitié pour les populations. Quand ces victimes de notre politique de mondialisation viennent frapper à notre porte, elles n'obtiennent pas d'excuses pour les injustices commises, ni de réparation. Bien au contraire, nous les excluons une seconde fois, nous acharnant à leur refuser le moindre droit, la moindre humanité. Au-delà d'une réponse à court terme et d'une défense nécessaire des droits élémentaires des réfugié-e-s sur le territoire helvétique, il convient de ne plus

confiner le débat sur l'asile à sa seule lecture sécuritaire, mais d'y réintégrer une réflexion globale sur les politiques économiques qui sont actuellement encouragées par la Suisse.

P.S Pour signer le référendum : www.suisse.attac.org ou en remplissant les feuilles à l'intérieur de ce numéro. N'oubliez pas de respecter le règlement « une feuille par commune politique ». Le délai d'envoi est fin mars.

Position de Attac Suisse

Les Chambres fédérales ont adopté le 16 décembre 2005 une nouvelle loi sur les étrangers (LEtr) et une révision de la loi sur l'asile (LAsi) qui sont parmi les plus dures d'Europe. Ces deux lois s'inscrivent dans une logique d'exclusion, de discrimination et de répression. Elles doivent être combattues par tous ceux et toutes celles qui veulent une Suisse ouverte et solidaire.

- *La loi sur les étrangers (LEtr) ferme quasiment l'accès de notre pays aux ressortissant-e-s extra-européens-ennes. Elle accroît la précarité des étrangers-ères qui vivent en Suisse en limitant le regroupement familial et l'obtention du permis C. Elle jette la suspicion sur les couples binationaux qui seront a priori suspects de mariage blanc. Elle refuse la régularisation des travailleurs-euses sans statut légal. Nous n'en voulons pas !*

- *La loi sur l'asile (LAsi) multiplie les mesures de dissuasion et d'exclusion à l'égard des réfugié-e-s. Elle prévoit de refuser d'entrer en matière sur la demande de celles et ceux qui ne peuvent présenter un passeport ou une carte d'identité. Elle cherche à renvoyer les requérant-e-s vers des pays tiers soi-disant " sûrs ". Elle jette à la rue les débouté-e-s en les privant du droit à l'aide sociale. Elle entrave le réexamen des décisions erronées et met en danger les réfugié-e-s et leurs proches. Ne laissons pas faire !*

- *Ces deux lois vont pousser dans la clandestinité des milliers de personnes pour en faire des sans-papiers, des travailleurs-euses sans statut légal, corvéables et exploitables à souhait. Simultanément, elles multiplient les mesures de contrainte permettant jusqu'à deux ans de détention sans avoir commis le moindre délit. Nous leur disons non ! La politique migratoire et la politique d'asile de la Suisse se sont de tout temps appuyées sur la peur de la " surpopulation " étrangère et la peur de l'autre. A l'heure de la " libre circulation des personnes ", nous refusons cette logique d'exclusion et de discrimination qui nous enferme dans les erreurs du passé. Nous voulons vivre ensemble, développer de nouvelles solidarités et construire un autre monde que celui du rejet et de la haine.*

C'est en signant et en faisant signer les DEUX référendums que nous nous engageons dans ce sens.

C%RDITRAD

UNE COMMUNAUTÉ RÉPONDANT
AUX BESOINS DE TRADUCTION
D'ATTAC

Visitez le tout nouveau site de Coorditrad, où des polyglottes de toutes parts mettent leurs talents linguistiques à disposition de la communauté d'Attac.

Coorditrad offre l'opportunité de participer à des campagnes passionnantes et importantes au sein d'Attac sur le plan international. Les traducteurs viennent de tous les pays du monde. Coorditrad travaille principalement en français, anglais, allemand, espagnol, portugais, italien et hollandais. Les échanges se font par Internet, et bien que le réseau accomplisse surtout des traductions écrites, l'interprétariat est également une de ses activités. Coorditrad a récemment fourni des interprètes à Genève et à Zurich dans le cadre de la conférence internationale "L'Autre Davos".

Vous avez envie d'utiliser vos capacités linguistiques pour soutenir une-des démarche-s qui visent à instaurer la solidarité et la justice dans le monde, alors rendez-vous sur le site où vous trouverez le formulaire d'inscription.

A bientôt ! <http://coorditrad.attac.org>



>>> Forum social mondial

Alors que certains journalistes parlent d'épuisement du mouvement altermondialiste, les échos que nous avons reçus du Forum social mondial montrent que l'opposition au libéralisme et impérialisme est loin de faiblir, comme le montrent les photos ci-contre.

A noter que le FSM 2006 s'est tenu de façon décentralisée et que pour la première fois il s'est tenu en Afrique, à Bamako au Mali, alors qu'une deuxième phase se passe à Caracas au Venezuela.



Je souhaite devenir membre d'attac!

- Notre organisation souhaite devenir membre d'attac, envoyez-nous le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.
- Je souhaite devenir membre d'attac, envoyez-moi le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.

Lieu, date, signature

Nom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
attac suisse / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève